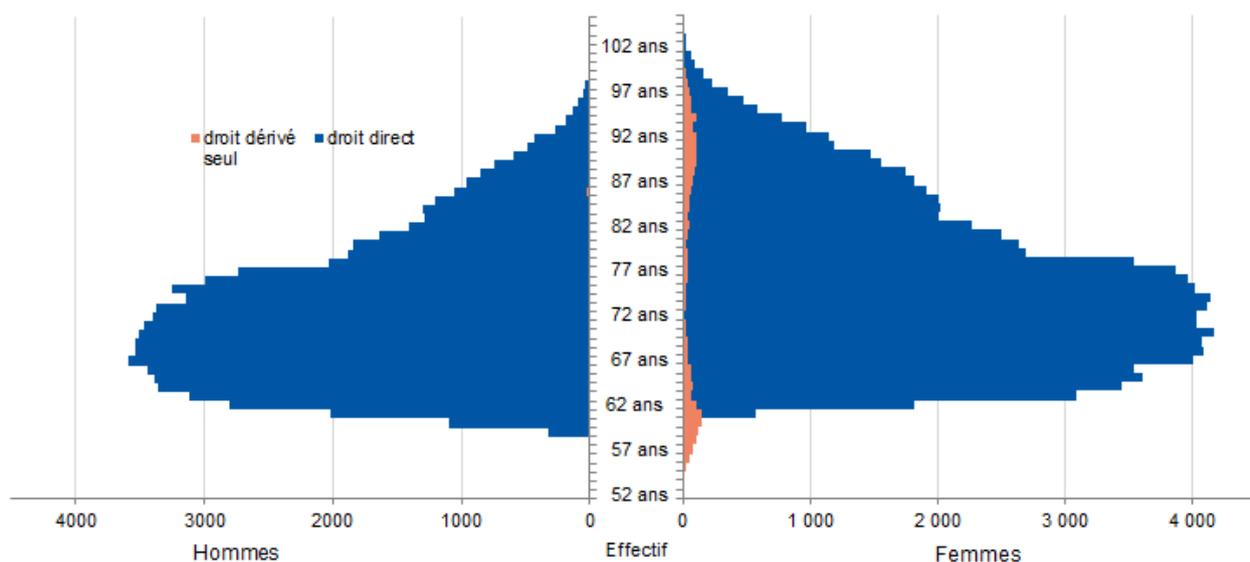


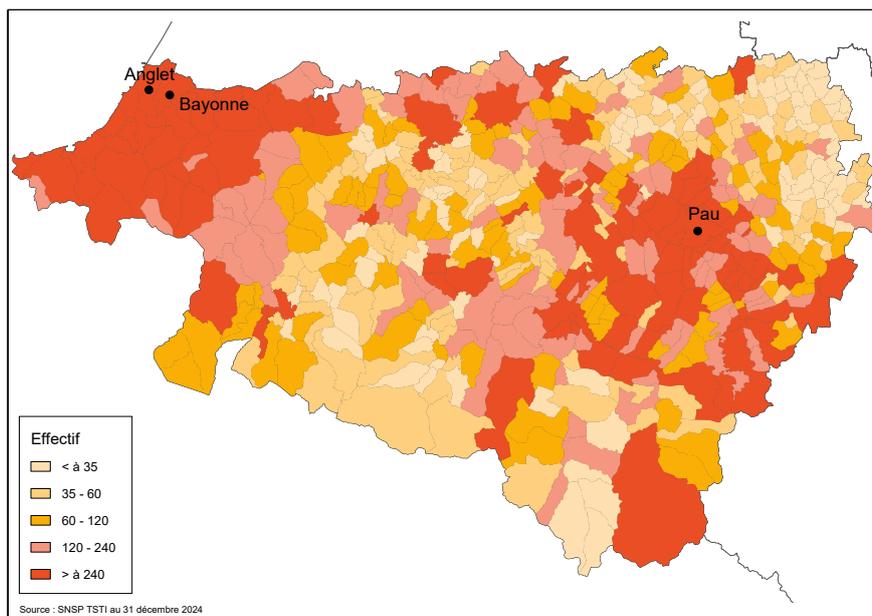
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 938	5 871	9 809
Droits directs (retraites personnelles)	3 640	4 066	7 706
Droits dérivés (retraites de réversion)	298	1 805	2 103
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	289	402	691
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 115	468	1 583
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,7 ans	63,3 ans
Droits dérivés	76,3 ans	76,0 ans	76,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	75 043	97 977	173 020
Retraités percevant un droit direct seul	72 276	72 907	145 183
Retraités percevant un droit dérivé seul	389	2 872	3 261
Retraités percevant les deux à la fois	2 378	22 198	24 576
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	4,2%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	20 470	8 707	29 177
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,9 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 008 €	793 €	886 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	45,3%	33,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pau			
Nombre total de retraités	6 668	10 269	16 937
Retraités percevant un droit direct seul	6 425	7 425	13 850
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	333	351
Retraités percevant les deux à la fois	225	2 511	2 736
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	8,2%	8,3%
Anglet			
Nombre total de retraités	4 877	7 198	12 075
Retraités percevant un droit direct seul	4 745	5 364	10 109
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	182	189
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 652	1 777
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	4,2%	3,5%
Bayonne			
Nombre total de retraités	4 201	6 761	10 962
Retraités percevant un droit direct seul	4 037	4 928	8 965
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	180	196
Retraités percevant les deux à la fois	148	1 653	1 801
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	8,1%	7,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".